

Le terme “ Hostieux ” tire sa signification d’une des nombreuses fonctions des moines: l’accueil des pèlerins et des voyageurs dans une “ Hostellerie ”.

La Confrérie des Hostieux Moines de l’Abbaye de Villers en Brabant est née officiellement le 7 décembre 1995, après avoir été reconnue par le Conseil Noble du Brabant wallon et de Bruxelles-Capitale.

Elle est composée de personnes issues des quatre coins de l’entité de Villers-la-Ville, et même plus loin, désirant défendre, mettre en valeur et ériger en haute valeur



gastronomique les ancestrales “ bières d’abbaye ” ou autres [spécialités villersaises](#).

Le grand conseil capitulaire s’identifie à l’assemblée générale. Le père abbé est le grand-maître, les pères prieurs sont les vice-présidents et les pères sont les officiers. Le candidat doit être parrainé par un père, pour devenir successivement postulant, puis novice et in fine, père.

Lors de ses chapitres solennels, la Confrérie des Hostieux Moines intronise, non pas des chevaliers ou des compagnons, mais des moines et des moniales d’honneur, choisis parmi des personnalités marquantes et des membres d’autres confréries gastronomiques.

Un membre, administrateur du CRAOM, notre ami Philippe Platteau, a été admis en tant que Novice dans la Confrérie et vous invite à partager avec lui un moment de grande convivialité en parcourant le site www.hostieux.org

Visite et dégustation tous les deuxième samedi du mois (sauf janvier) à 14 :00, 15 :30 et 17 :00.